

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1979)
Heft: 3

Artikel: SPSAS - Valais : un dossier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SPSAS - Valais: un dossier

La jeune section valaisanne bénéficie pour la première fois dans «L'Art suisse», d'un espace aussi important pour se présenter. Cette parution coïncide avec l'assemblée générale annuelle qui se déroulera prochainement à Sion. L'occasion était idéale pour affirmer que les arts plastiques existent en Valais, dans une mesure autrement plus vivante que ce que l'on imagine communément. Il faut dire que l'ouverture n'est pas le point fort de l'activité artistique de ce pays, tenu à l'écart des centres dynamiques où s'opèrent les mutations fondamentales.

Les pièces qui composent ce dossier sont diverses de nature et d'optique. Les propos liminaires sont constitués par un survol historique qui nous révèle que la véritable naissance d'une section valaisanne remonte à 1903 déjà. Suit un auto-portrait sans fard de la section actuelle qui parle de ses problèmes, de ses manifestations et aussi de ses perspectives. Le troisième volet tente de dépeindre le contexte culturel valaisan, en tenant compte des réalités particulières auxquelles la section en tant que telle ou les membres singulièrement sont confrontés: les relations avec l'Etat, avec

les musées et les galeries, avec le public et la presse sont abordées ici, sous forme de réflexions critiques. La dernière partie est constituée par des textes qui reflètent le climat d'une majorité de gens. A lire avec humeur et beaucoup d'humour. Quant à l'iconographie, elle apporte un petit goût critique, ironique et amusant. Chaque illustration est une sorte de commentaire visuel aux textes de ce dossier.

I. Un peu d'histoire

C'est à Berne, en juin 1903, lors de l'assemblée générale de la SPSAS, que la section du Valais, composée de cinq membres, fut fondée. Un seul Valaisan, Joseph Morand de Martigny, qui est reçu membre à l'unanimité à l'occasion de cette même assemblée, en fait partie. Ses quatre compagnons sont des peintres de Suisse romande qui se sont installés en Valais: les Vaudois Ernest Biéler et Albert Muret ainsi que les Neuchâtelois Edmond Bille et Paul Virchaux. Biéler est le premier président de la «Section de Savièze» ainsi qu'elle est officiellement désignée en 1904. Cette même année, deux Sédunois, Raphy Dallèves et l'architecte Alphonse de Kalbermatten, viennent se joindre aux fondateurs. A. de Kalbermatten deviendra en 1909 le premier président valaisan.

Les problèmes ne manquent pas pour la jeune et petite section qui menace de démissionner en bloc à cause de difficultés de trésorerie et de recrutement. Mais, pour son dixième anniversaire, ses rangs vont grossir démesurément par l'arrivée d'une trentaine d'artistes genevois, qui s'étaient vu refuser la création d'une section dissidente à Genève. Pour éviter une sécession, ils rejoignirent la section du Valais, qui compta ainsi, selon la liste officielle des membres, parue en mai 1913 comme supplément à «L'Art suisse», organe de la SPSAS, trente-quatre



Ernest Biéler: *H. van Muyden*, 1910

noms. Mais l'année n'est pas terminée qu'ils demandent déjà leur démission. 1914 marque l'arrivée du premier peintre haut-valaisan, Ludwig Werlen ainsi que du premier membre passif Henri Détraz (Chippis) suivi un an plus tard d'un second, K. A. Breuer (Sierre). Malgré ces renforts, le groupe se désagrège bientôt et disparaît des listes officielles du bulletin de la Société. Les rares artistes valaisans trouvent alors refuge dans une section voisine, vaudoise ou genevoise. En

1947, bien qu'il n'y ait toujours pas de section valaisanne, la SPSAS tient ses assises générales annuelles à Sion, sous la présidence d'Eugène Martin.

Au début des années soixante, le nombre des artistes valaisans augmente fortement. Ils éprouvent le besoin de se grouper, pour mieux défendre leurs intérêts: ce fut en 1963, la création de l'AVA (Association valaisanne des artistes), non reconnue par la SPSAS. Cette situation marginale incita quelques peintres à entreprendre les démarches pour faire renaître la section valaisane. Le mérite en revient principalement à Léo Andenmatten. Son projet est accepté à l'unanimité en juin 1972, lors de l'assemblée générale de Saint-Gall. Mais c'est en janvier 1973 que l'on passe effectivement aux actes: le recrutement des membres actifs et des membres amis.

La première manifestation officielle du groupe, à l'occasion d'une exposition collective à la Grange à l'Evêque, en mai 1974, rassemble treize noms. Aujourd'hui leur nombre a plus que doublé, puisqu'ils sont 28, dont six femmes. La répartition entre peintres (15), sculpteurs (4) et architectes (9) est assez inattendue pour être relevée ici. La relative importance du groupe des architectes s'est également manifestée dans le fait qu'ils ont déjà fourni deux présidents à la jeune section.

II. Autoportrait d'une section

Si l'organisation d'une exposition collective annuelle, regroupant les membres constitue traditionnellement l'activité première de la section, celle-ci ne fut heureusement pas notre unique préoccupation. D'autant moins que nous ne disposons pas – à l'instar de nombreuses sections – d'un musée qui nous accueille régulièrement une fois l'an. Cet inconvénient tout relatif nous a contraints à nous présenter en des lieux différents, ce qui a permis des contacts nouveaux.

Mais au chapitre des expositions, les membres de la section ont fait preuve d'un bel esprit d'aventure, organisant de leur propre initiative, suivant l'adage «on n'est jamais mieux servi que par soi-même», une exposition estivale – originale pour le Valais – de sculptures en plein air. Ils eurent l'élégance d'inviter quelques collègues de chacune des sections de Suisse romande. De même, les contacts nécessaires furent pris pour réaliser une triple exposition-échange entre le Jura, le Valais et l'Oberland bernois. Cette forme d'ouverture est un apport d'une égale importance pour l'artiste valaisan qui peut montrer ses travaux hors des limites de sa région comme pour le public confronté à des expressions artistiques nouvelles pour lui.

La jeune section a profité de la 2e Biennale de l'art suisse, placée sous le thème «Art et collectivité» pour démontrer son esprit de corps. En une participation collective remarquable, les artistes recoururent à la matze, symbole séculaire de l'ex-

pression populaire en Valais pour sensibiliser le public d'aujourd'hui aux problèmes fondamentaux de l'art dans la société.

A côté de ces activités spectaculaires, la section édita un dossier-fiches sur chacun de ses membres. Une estampe fut offerte chaque année aux membres amis. Des séances d'information ont également été organisées à leur intention. D'autres actions – enquête sur la place des arts plastiques dans les préoccupations gouvernementales, animation d'un cours libre d'expression artistique pour les écoliers, en dehors du programme imposé – ont été entreprises.

*Pour mieux connaître
les membres de la section
valaisanne*

*Commandez le dossier qu'ils ont
publié sous forme de fiches indi-
viduelles. Chacun y présente quel-
ques travaux récents, accompa-
gnés d'un portrait et de brefs ren-
seignements biographiques et
pratiques.*

*22 fiches au format 29,7 cm x
21 cm. L'exemplaire: 5 francs +
frais de port.*

*Passez votre commande à l'adres-
se suivante: SPSAS-VS, case
postale 3345, 1951 Sion.*

Ombres

Les réalisations citées plus haut ne doivent pas faire oublier les inévitables zones d'ombre. La plus épineuse est celle de nos relations avec

l'Etat. Le ton du dialogue avec les autorités cantonales n'a pas (encore) été trouvé. Si la section a bénéficié d'un subside de 1000 francs pour sa participation à la Biennale de 1976 à Lausanne, elle n'est, en général, pas considérée comme un partenaire sérieux. Certaines options gouvernementales pour favoriser l'expression d'artistes amateurs, amènent la confusion dans l'esprit du public non averti. L'Etat accorde généreusement son patronage à ces manifestations, alors que ses représentants, chargés des affaires culturelles, font preuve de la plus grande discrétion envers la section lors des vernissages de ses expositions. La retenue de l'Etat est encore plus accentuée en ce qui concerne les achats aux manifestations de la section. Pire, une récente prise de position de la section dans un domaine où elle se sentait à la fois concernée et autorisée à exprimer un avis – la nomination du directeur des musées – n'a même pas été gratifiée d'un accusé de réception. Nos rapports avec certaines autorités communales sont heureusement plus positifs: la commune de Sion a mis un local à notre disposition, alors que la ville de Martigny, en nous offrant les salles du Manoir, a permis l'échange triangulaire fructueux avec l'Oberland bernois d'une part et le Jura de l'autre.

La section valaisanne est encore trop méconnue du public. N'a-t'on pas vu certains journalistes déplorer l'absence, à une exposition de la section, d'artistes ne faisant pas partie de la SPSAS!

Les membres amis ne bénéficient pas de toute l'attention que nous devrions leur porter. Nos rapports





avec eux se résument trop facilement à un échange cotisation contre estampe annuelle. Des liens plus intenses et plus chaleureux avec les membres amis favoriseraient le recrutement de nouveaux sympathisants.

Enfin, au niveau des membres actifs, les problèmes ne manquent pas non plus. Le premier est d'ordre linguistique. Le Valais est un canton bilingue. La grande majorité de la section est francophone. Comme toutes les discussions se font en français, les artistes qui ne s'expriment qu'en allemand sont désavantagés. Certains artistes ne jouent pas le jeu et ne daignent pas participer aux expositions du groupe. Mais ceci n'est certainement pas propre à la section valaisanne.

Perspectives

Parmi les objectifs à court terme que la jeune section s'est fixés, figure en bonne place l'obtention du 1% sur les constructions officielles, % à affecter obligatoirement à la réalisation d'une œuvre d'art. Si la possibilité existe déjà, elle n'est pas souvent appliquée avec satisfaction. D'autre part, l'attribution du mandat devrait être de la compétence d'un jury, renouvelé au gré des circonstances, mais comportant toujours en son sein un membre de la section. L'organisation d'un concours nous paraît importante et le reflet d'une démocratie bien comprise.

La section estime également que la création d'une commission cantonale des affaires culturelles, aux compétences réelles et aux pouvoirs effectifs, répond à un besoin prioritaire. Elle devrait compter des artistes en nombre suffisant pour re-

présenter le point de vue des créateurs, qui sont les premiers concernés. La durée des mandats devrait être limitée pour permettre dynamisme et diversification.

Les échanges d'expositions entre artistes valaisans et artistes d'autres cantons devraient se faire d'une façon régulière. Il nous semble que cela corresponde à l'une des tâches primordiales des musées cantonaux pour lesquels la diffusion de l'art valaisan contemporain d'une part et l'information du public sur les activités actuelles des centres artistiques de Suisse d'autre part sont indispensables.

Ces projets ne tendent qu'à affirmer notre présence agissante au sein d'une société à l'édification de laquelle nous entendons apporter notre contribution. Pour autant qu'elle soit prête à accorder de l'importance aux valeurs spirituelles, que nous défendons.

Objectif 120 (et plus)

A ce jour, ceux qui furent les membres amis de la première heure ont déjà reçu pour leur précieux appui à la section valaisanne de la SPSAS une gravure de Gautschi, Duarte, Messerli, Willisich, Andenmatten et Chavaz.

Si notre activité vous intéresse... si vous voulez participer à une forme de mécénat...

si vous estimez que vous pouvez faire quelque chose pour le développement de l'art contemporain en Valais...

alors, prenez contact à cette adresse: SPSAS-VS, case postale 3345, 1951 Sion.

III. Le contexte culturel valaisan

On ne dira jamais assez qu'un pays trop pittoresque paralyse l'expression littéraire (et artistique). Il a toute sa beauté affichée; il sollicite nos cris d'admiration, il s'en contente. Ainsi le Valais...

Georges Borgeaud

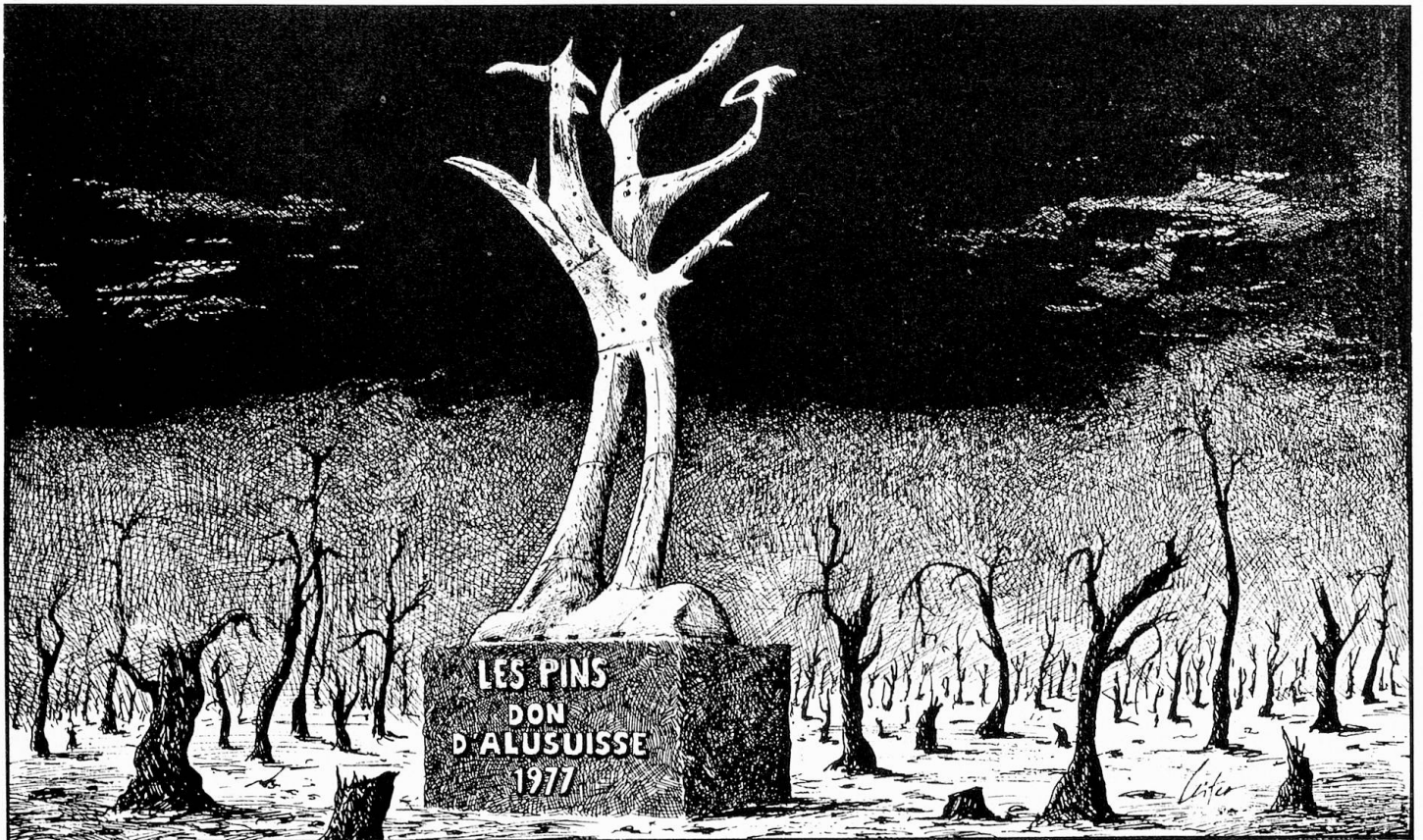
Dans: Alliance culturelle romande, no 5, janvier 1965, p. 91.

L'aspect évoqué en exergue par l'écrivain Georges Borgeaud n'est qu'un détail de la vaste toile de fond culturelle valaisanne. Il faut y ajouter le fait qu'au niveau des responsables politiques la présence a toujours été accordée à restaurer le passé plutôt qu'à favoriser l'éclosion d'une expression en accord avec les problèmes de notre époque. Il est évident que le ton volontiers engagé et critique de nombre de créateurs contemporains n'est pas pour plaire à ceux qui se font les défenseurs de la tradition. Ceci explique le manque d'audace, voire la volonté délibérée de tenir le Valais à l'écart des révolutions esthétiques de notre temps: l'Etat n'a assumé l'organisation d'aucune exposition d'art dit «moderne». Comme il n'a jamais vraiment encouragé une politique d'échanges qui puisse conduire à une ouverture, à des confrontations et des comparaisons. La seule fois qu'il y a sacrifié (à l'occasion de l'inauguration de la galerie de la Grange à l'Evêque, en recevant quelques artistes bernois), il s'en est presque excusé. Le chef du Département de l'instruction publique a même prétendu qu'il fait mieux que les artistes exposés (Megert, Eggenchwiler, Werro et j'en passe), lorsqu'il dessine en téléphonant.

Tous ces éléments tissent une toile de fond où le conservatisme opaque l'emporte sur la liberté et l'inventivité de l'expression artistique actuelle. Les artistes valaisans ne font plus du Cervin, du mulet ou de la grappe de raisin leur sujet de prédilection. Pas plus que le nu académique n'est la préoccupation première des peintres contemporains. Il serait bon que nos responsables culturels s'en aperçoivent. Autrefois, l'on pouvait invoquer l'éloignement géographique du Valais. Aujourd'hui, la géographie ne peut plus qu'influencer le manque d'ouverture d'esprit de celui qui n'est pas sorti de sa vallée et pour qui l'horizon se situe, dans le meilleur des cas, à une distance de trois kilomètres. Mais la nouvelle génération n'en est plus là, heureusement.

Une culture archaïque

Pour une certaine culture, on dispose, en Valais, des machines les plus sophistiquées et les plus coûteuses. Pour les arts, l'Etat invoque



des difficultés financières pour justifier son retard. A l'analyse, cela ne fait pas très sérieux. L'Etat a dépensé de très importantes sommes pour ce qu'il croit être la culture. Mais il n'ose pas le dire. Les coûts réels de la Grange à l'Evêque (galerie et musée archéologique) n'ont jamais été publiés. C'est comme si l'on avait confectionné un écrin en or massif pour y conserver une pièce de cinq centimes. Evidemment qu'après de telles opérations de prestige, on peut se gargariser de sommes à sept chiffres pour les investissements culturels. Proudhon le disait bien: «Ca été le secret des sacerdoces et des despotes de tromper le paupérisme des masses par le prestige des monuments.» Le plus grave dans cette affaire, c'est qu'aujourd'hui on ne confie même plus la construction de monuments aux créateurs contemporains, on se borne à restaurer les témoins du passé.

Si l'on englobe ainsi, dans la culture vivante, la restauration des monuments historiques, qui fournit aujourd'hui du travail aux nantis d'une conjoncture naguère haute, de même que les fouilles archéologiques, on atteint rapidement des chiffres impressionnants (de 172 000 francs (1970), à 1 002 000 francs (1978), alors que pendant la même période, le musée cantonal des beaux-arts (Majorie) a vu ses subsides bloqués à 150 000 francs). Loin de nous l'idée de contester le bien-fondé de tels investissements, si l'on

avait de quoi. Mais pourquoi une telle disproportion entre l'ancien et le contemporain, entre la conservation et l'animation? Si l'on a peu de moyens, on fixe de priorités. On mise sur la vie, on parie sur le futur. On prend des risques... payants. On ne «retape» pas de vieilles façades qui se décrèpissent tous les cinq ans.

Comptes 1977

Concernant les activités culturelles

Ecoles de musique	143 000.—
Musique	48 750.—
Ecole des Beaux-Arts	45 000.—
Arts plastiques	18 700.—
Lettres, sciences humaines	15 279.50
Divers	19 154.60
Total	289 884.10

Cette somme représente le 0,035% des dépenses de l'Etat pour la même année, ce qui signifie, en clair, que lorsque l'Etat dépense 1000 francs, 35 centimes l'ont été pour l'animation culturelle. En outre, si l'on considère les subsides pour les écoles de musique et des beaux-arts comme des frais fixes, il ne reste que 100 000 francs pour les «activités», dont la moitié pour la musique (Festival Tibor Varga en grande partie). La politique culturelle et les options prioritaires sont si bien définies, que le poste «Divers» est plus important que ceux des «Arts plastiques» et des «Lettres, sciences humaines». Un bel exemple de planification!

Des musées sous tutelle

Une politique timorée a également paralysé les musées. Je ne connais pas, en Suisse, un musée de beaux-arts qui soit aussi insignifiant que celui de la Majorie. On n'a même pas su y conserver des témoins importants des périodes gothique et baroque qui furent des âges d'or de l'art en Valais. Seuls trois retables en très mauvais état sont exposés dans la même salle qu'un portrait de Ferdinand Hodler! Je soupçonne les responsables de n'avoir eu aucune politique d'achat: même ceux qui passent aujourd'hui pour les vedettes de l'art contemporain en Valais, les Chavaz, Menge, Andenmatten et autres Duarte y sont représentés avec des œuvres de second choix.

Mais étaient-ce-là des raisons suffisantes pour mettre les musées sous tutelle administrative en prêtant une restructuration qui permet la suppression du service (autonome) des musées pour le rattacher au service administratif, le chef de ce service devenant le patron des musées (archéologie, histoire, beaux-arts, ethnologie, histoire naturelle, militaire)? Il est également président de la commission d'encouragement aux activités culturelles. Selon les termes mêmes du chef du Département de l'instruction publique, le directeur des musées, nouvellement nommé, (il a fait un doctorat en histoire de l'art) n'est que le «conseiller scientifique du chef de service» (licencié en sciences économiques).

Quand on saura encore que, sur les 377815 francs 95 dépensés pour les musées, les salaires à eux seuls ont englouti 277908 francs 95, pour un conservateur, six concierges et un aide à mi-temps, on se dira que la culture coûte cher pour ce qu'elle produit.

La sacro-sainte subsidiarité

Pour justifier la timidité de son intervention dans le domaine culturel en général et celui des arts plastiques en particulier, le Département se réfugie derrière quatre critères (voir plus loin le chapitre: «Perles de culture»), dont le premier s'énonce ainsi: la subsidiarité.

Décréter que l'intervention de l'Etat dans le domaine culturel doit se limiter à un soutien et à un encouragement, c'est éviter d'assumer des responsabilités propres à un Etat moderne et évolué. La subsidiarité permet un peu facilement d'échapper à un devoir aussi impératif que l'entretien des routes ou la construction de stations d'épuration des eaux.

Il est regrettable pour le Valais, et peu glorieux, que les problèmes culturels ne bénéficient pas de plus de sollicitude de la part de ses autorités. L'Etat a le devoir de faire le maximum pour la vie culturelle. Ceci est d'autant plus important dans un pays qui sort à peine d'un état de sous-développement culturel, que des conditions de vie difficiles avaient imposé.

Mais l'alibi de la subsidiarité recèle deux «avantages»: le premier est de permettre un saupoudrage très électoraliste. On donne autant à de sym-



pathiques amateurs qu'aux professionnels. Cette soudaine générosité se justifierait pleinement si les moyens étaient quasi illimités. Dès l'instant où ces moyens sont maigres, il y a des priorités absolues à définir. Le second «avantage» est qu'étant subsidiaire, l'action de l'Etat ne permettra jamais de développer une activité en profondeur, ni en durée. L'Etat garde ainsi un contrôle subtil, mais efficace sur une expérience qui pourrait lui déplaire.

La peur de l'ouverture

C'est en fait là que se situe le vrai problème culturel valaisan. La conception directrice cantonale pour les années à venir est éloquente à ce

sujet: «Les musées cantonaux tendront à mieux faire connaître les richesses culturelles cantonales et favoriseront, par l'organisation d'expositions, le sens de l'expression artistique des artistes valaisans.» On n'en sort pas!

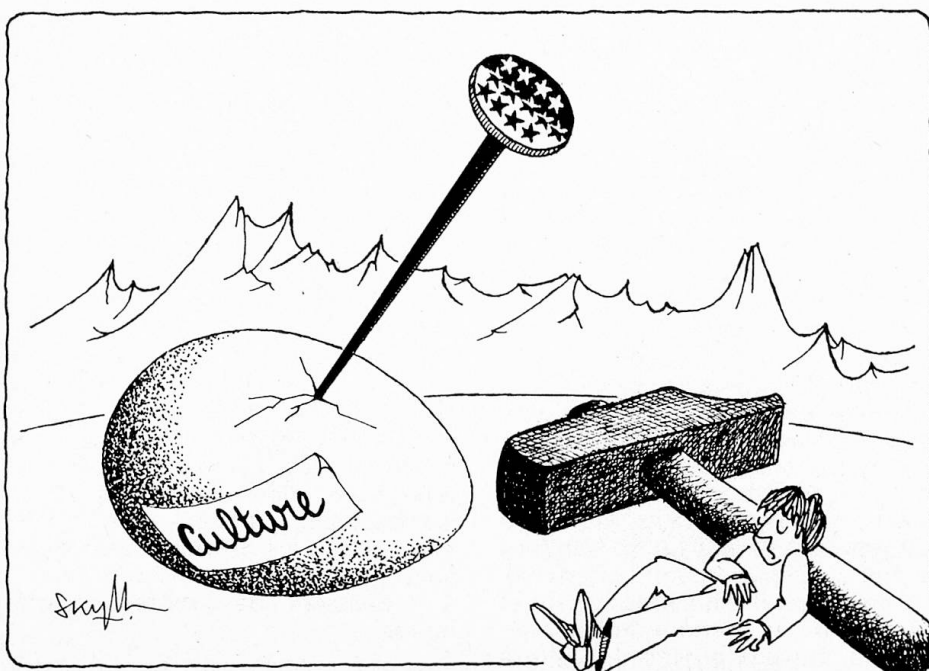
D'ouverture vers l'extérieur, il n'est point question, pas plus que de l'organisation d'expositions qui montreraient aux Valaisans autre chose que ce qu'ils ont l'occasion de voir tout le temps et partout.

D'ouverture vers l'école (le public de demain), où les choses de l'art ne devraient en aucun cas être considérées comme un acquis supplémentaire, mais comme une attitude et un état d'esprit, pas une ligne.

Surtout, malheur à celui par qui la critique arrive! L'approche critique, qui fait aujourd'hui partie de la démarche artistique sous une forme ou sous une autre, n'est pas possible. Elle dérange des habitudes, elle indispose.

Tout cela peut expliquer en partie l'absence quasi totale de galeries d'art et de critiques d'art. Il y a heureusement un public merveilleux qui s'intéresse de plus en plus nombreux aux tentatives d'ouverture que quelques pionniers réalisent au prix de quels renoncements. Quant aux artistes du pays, ils peuvent compter sur l'appui de collectionneurs privés généreux, à défaut du mécénat des grandes entreprises établies en Valais.

Qu'après cette description, on ne s'étonne pas de ne rencontrer qu'accidentellement les œuvres d'un artiste valaisan dans les hauts-lieux de la scène artistique nationale et internationale. Le climat culturel n'est pas encore propice à ce genre d'éclosions. Le jour où autorités, particuliers et artistes collaboreront dans un esprit de confiance et de tolérance, ils trouveront les moyens pour mettre en œuvre une vie culturelle et artistique qui fasse passer la compétence et la qualité avant les préoccupations électoralistes et partisans. Sinon, on ne retiendra de la culture en Valais que cette définition terriblement juste de Sylvie Caster: «La culture est la goutte d'eau qui ne fera jamais déborder le vase.»



IV. Perles de culture

Trois remarques s'imposent pour situer les textes publiés ci-après: ils sont récents; ils ont paru en bonne place dans des journaux qui font (et reflètent) l'opinion officielle et largement partagée en Valais; ils bénéficient de signatures connues. Pour le reste, au lecteur de juger!

La politique culturelle de l'Etat

«En Valais, nous n'avons pas une politique officielle de la culture». Cette déclaration de M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, vient à point nommé remettre l'église au milieu du village. On parle en effet de culture à tort et à travers, la plupart du temps pour demander à l'Etat de faire ce que les vrais responsables ne font pas et le plus souvent aussi en confondant culture et subventions!

La politique culturelle de l'Etat du Valais, telle que définie et inscrite dans les «Lignes directrices» de l'action gouvernementale, obéit à quatre principes de base:

- 1) subsidiarité de l'Etat par rapport au secteur privé et aux collectivités locales.
- 2) subsidiarité de l'Etat par rapport aux parents.
- 3) supra-régionalité, dans le cas où le cadre local s'avérerait insuffisant.
- 4) pluralité des activités pouvant être soutenues pour assurer un harmonieux développement des divers secteurs de la culture.

Que certains puissent regretter que nous ne connaissions pas une culture d'Etat comme elle existe dans les pays soumis à un régime dictatorial, c'est leur affaire. Pour la grande majorité des Valaisans, par contre, les principes de subsidiarité de l'Etat répondent à leur attente de citoyens libres et responsables.

D'ailleurs, lorsqu'on parle de culture, les idées sont loin d'être claires. Limiter cette culture à quelques secteurs artistiques est une erreur. Le champ d'activité s'offrant à tout homme désireux de se cultiver est sans limites. A tel point que l'on pourrait dire d'un téléphérique qu'il est un moyen de culture, s'il permet à un plus grand nombre de gens d'aller étudier la faune et la flore de nos Alpes!»

Gérald Rudaz

Dans: *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais* du 19. 8. 1977.

Politique culturelle valaisanne

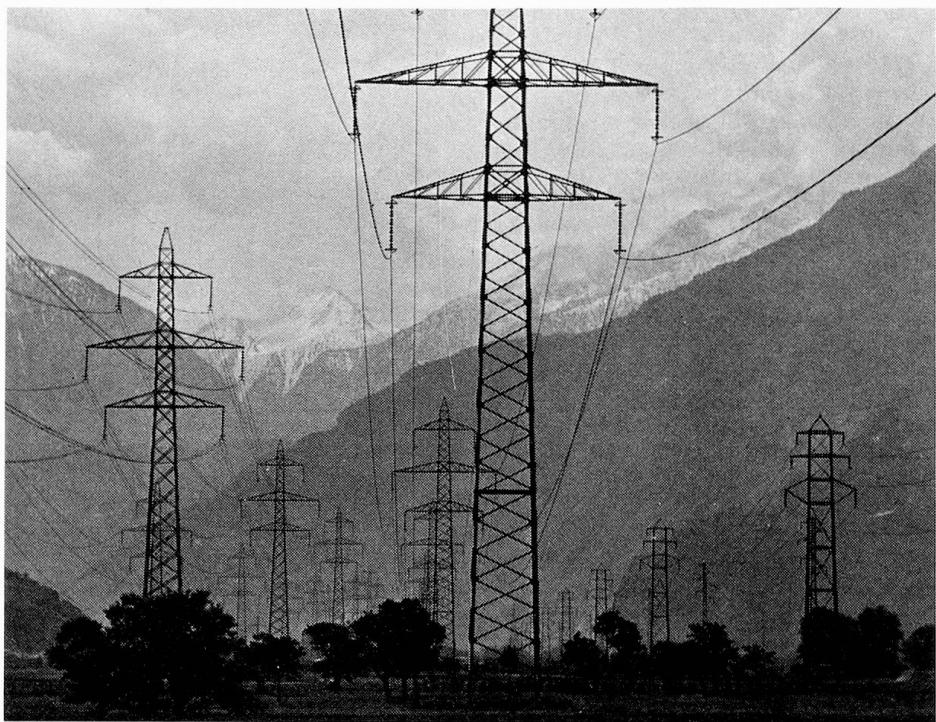
«Considérant à juste titre que la culture valaisanne traditionnelle est en train de chavirer, celle qui était basée à la fois sur le bon sens des gens de la montagne, sur une tradition gréco-romaine et sur le prêche du dimanche, l'Etat devrait-il entreprendre une restauration? Ou plutôt

susciter une culture dynamique, frayant des chemins imprévus, «une culture en marche, libre et turbulente» comme le souhaitait un éditorialiste? Et pourquoi pas un compromis entre ces deux partis pris extrêmes, une mixture de tradition et de modernité, un bouillon aux encens d'Eglise, aux parfums des fleurs des Alpes et aux effluves chimiques?»

Henri Maître

Dans: *Valais-Demain* (Hebdomadaire du parti démocrate chrétien valaisan) du 17. 3. 1978

avant le béton! Voilà une parole bien sentie. Mais je voudrais rappeler au député socialiste que vingt millions engagés par le canton représentent avec la part de la Confédération, des Communes ou de tiers, pour environ cent millions de travaux, cela donne du travail à environ dix petites entreprises de notre canton, ou si l'on préfère, à quelque 300 personnes. Alors si l'on veut avoir trois cents chômeurs de plus pour s'offrir un peu de culture, il ne faudra pas reprocher par la suite au



La culture... intensive

«Lors du débat sur les lignes directrices, le député socialiste Claude Kalbfuss y est allé de son petit morceau de démagogie. Il offre rien moins que vingt millions au conseiller d'Etat Zufferey pour développer la culture dans notre canton et il ajoute «si l'on veut que le Valais ait enfin une politique culturelle, il faudra que le Chef du Département s'entoure de personnes compétentes, même si elles n'appartiennent pas au PDC». Il est bien évident que pour le député montheysan, les personnes compétentes ne peuvent qu'appartenir au parti socialiste ou éventuellement au parti radical. Je voudrais lui dire que je me méfie de tous ceux qui ont sans cesse le mot culture à la bouche. Un homme politique français proche des idées de M. Kalbfuss a d'ailleurs dit: «La culture, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale.» Quant au vingt millions offerts par M. Kalbfuss au chef du Département de l'instruction publique, il voulait purement et simplement les prendre au Département des travaux publics. La culture

gouvernement de ne pas prendre toutes les mesures pour assurer le plein emploi. A moins que l'on puisse recycler les ouvriers du bâtiment et du génie civil dans les activités culturelles.»

Pierre Moren

Dans: *Valais-Demain* (Hebdomadaire du parti démocrate chrétien valaisan) du 10. 11. 1978

Lucide

«L'Institut est aux beaux-arts français ce que l'Académie est à la littérature. Quand un sculpteur, un peintre ou un graveur s'est illustré par la création d'œuvres de qualité, il peut être appelé sous la Coupole, où il prononce un discours de réception. Récemment le peintre Carzou y faisait une entrée fracassante et jetait bas, sans ménagement, le veau d'or Picasso. Depuis trop longtemps, cette idole libidineuse est hissée sur les pinceaux de l'art moderne et avec lui tous les visionnaires abstrus, abscons et abstraits, qui ont produit des hectares de croûtes incohérentes.

Le dire hier était un suicide intellectuel. Trouver dérisoire la machine à Tinguely et ridicules les ferrailles empilées qui rouillent à l'entrée de nos villes était l'aveu d'une ignorance crasse et la proclamation d'une incurable sottise.

Voilà Carzou, qui passe courageusement outre au conformisme; pour ce nouvel académicien, Picasso est le fossoyeur de l'art véritable; Guer-

nica, sa grande œuvre héroïco-politique, est une mascarade et la niaise médiocrité qui tient lieu de goût est le signe d'une société en pleine déconfiture. Ouf!

Si vous avez un Picasso, vendez-le vite...»

Rembarre

Dans: Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais du 27. 4. 1979

Ce dossier a été réalisé par:

Martial Leiter et Skyll (Jean-François Burgener) pour les dessins; Michel Darbellay, Oswald Ruppen, Freddy Schwéry, Hans Steiner et Bernard Wyder pour les photos; Bernard Wyder pour les textes.

Bienvenu pour l'assemblée des délégués au Valais par le président de la section Valaisanne

Bienvenu en Valais, pays séduisant, accueillant. Vieux-Pays au passé chargé d'histoire, attrayant par la sympathie et la magnanimité de ses habitants, ses traditions. Terre promiseuse, riche par son incomparable symphonie de tons tout en nuances; paysages différents, rudes ou agrestes, à chaque heure du jour.

Monuments aux grandioses et lointaines évocations. Soleil luisant sur les flancs des montagnes et jusqu'au fond de la grande plaine et des vallées. C'est ainsi que le Valais vous attend. Pittoresque mais réaliste. Naturel mais construit. Ouvert et fermée. Fier, généreux.

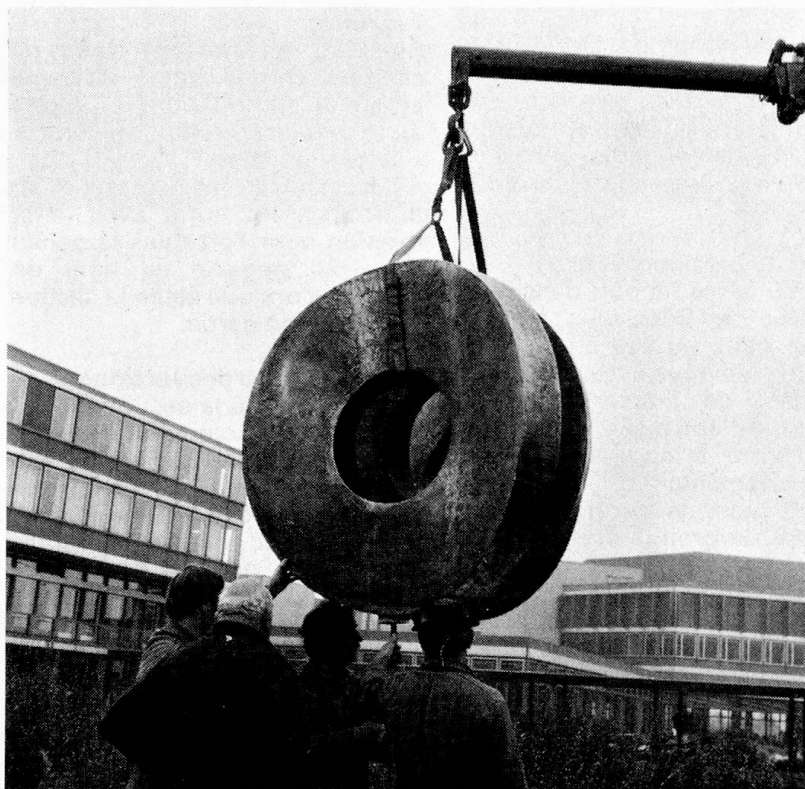
Qu'il me soit permis après avoir fixé le décor de souligner l'importance, en une époque troublée, de notre rencontre car nous croyons que connaître c'est comprendre. De tels contacts engendrent des échanges de toutes sortes et servent la cause de l'amitié, de l'art et des artistes.

Voilà la cordialité très sincère de l'invitation faite à nos amis.

Jean-Pierre Giuliani

Fonderie d'Art
J. C. REUSSNER
CH-2114 Fleurier

Tél. (038) 61 10 91



Fonte d'art, toutes dimensions, tous métaux non ferreux.
Devis sans engagement.